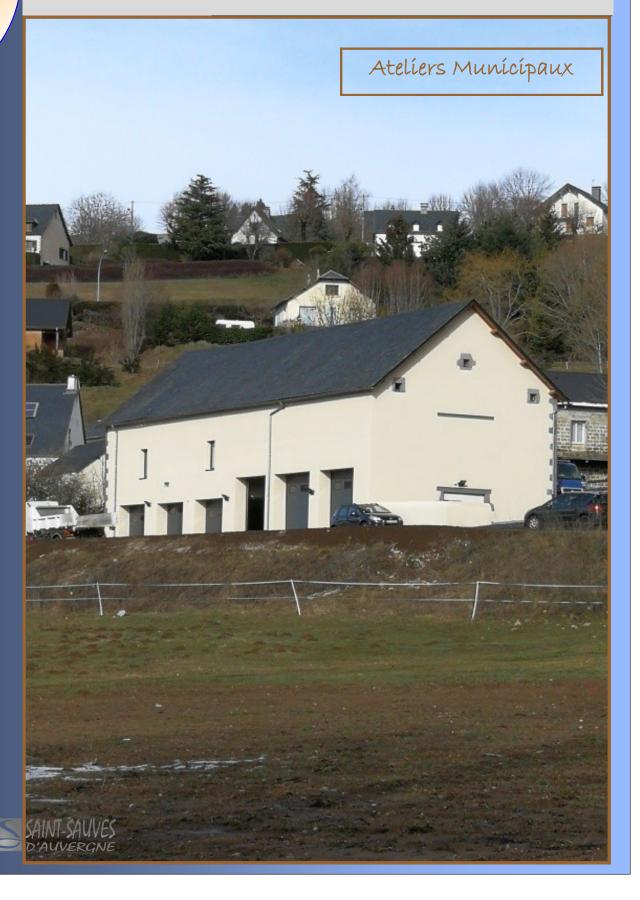
LE P'TIT JOURNAL DE SAINT-SAUVES





Le mot du Maire

Chers concitoyens, chers amis,

C'est une nouvelle fois avec plaisir que l'équipe municipale et moi-même vous présentons ce nouveau bulletin qui retrace la vie communale de l'année 2018 et les perspectives pour l'année 2019. Je profite également de ce début d'année pour vous adresser mes meilleurs vœux, prioritairement des vœux de santé, bonheur et réussite.

L'année 2018 aura été une nouvelle fois marquée par les attentats et la création du mouvement des « Gilets Jaunes », mouvement qui a débuté avec le refus des hausses sur le prix des carburants et qui très rapidement, s'est emparé des revendications fiscales et sociales.

Personnellement, j'ai soutenu le mouvement, les revendications ont été écoutées un peu tardivement par nos politiques nationaux mais le mouvement a eu gain de cause. Maintenant, laissons place au grand débat national pour que la France reparte de l'avant.

Concernant Saint-Sauves, l'année 2018 a été marquée par l'achèvement de la construction des Ateliers Municipaux, projet phare du mandat, et la première étude pour la rénovation de l'école ou la construction d'une nouvelle, avec à la clef des chiffres qui nous poussent à une réflexion plus approfondie pour ne pas mettre en péril les finances communales.

J'en profite également pour apporter une nouvelle fois tout mon soutien au Comité des Jeunes dans l'organisation de leurs manifestations et notamment les bals. Nous avons eu conjointement plusieurs réunions avec Monsieur le Sous-Préfet et les services de gendarmerie afin de clarifier et expliquer la règlementation des débits de boissons, les désordres sur la voie publique, etc...

En soutien, la Mairie a décidé de financer un service d'ordre pour garantir la sécurité.

Continuons ensemble pour que Saint-Sauves soit toujours aussi dynamique aussi bien avec le Comité des Jeunes que l'ensemble des associations Saint-Sauviennes.

En 2019, nous aurons à faire un choix définitif sur l'avenir du projet d'école. Il y aura une nouvelle fois un programme important de voirie.

Côté manifestations, nous serons également bien servis sur l'ensemble de l'année avec notamment, comme nouveauté, le projet de faire une fête sur le thème de la randonnée et de la nature miseptembre.

Je vous souhaite bonne lecture de ce nouveau bulletin où vous trouverez tous les détails de 2018 et 2019.

Je reste à votre disposition et votre écoute.

Amicalement, votre Maire, David SAUVAT.

Sommaire

Réalisations 20184 à 8	CLIC25
Projets 2019 8 à 10	Maison GARENNE 26 à 27
SMGF	Les Pompiers28
Cérémonies officielles12 à 14	Vie Associative 29 à 35
Office de Tourisme	Règles d'Urbanisme36
Ecole	Informations pratiques37 à 39
Dômes Sancy-Artense	Agenda 201940
Festivités 2018	Etat Civil 2018
CNIMA23	Les brèves de Saint-Sauves42
Marpa24	Nos partenaires43

Règlement Européen Général sur la Protection des Données Personnelles :

Depuis le 25 mai 2018, le traitement des données personnelles a évolué. Nous vous prions de bien vouloir porter à notre connaissance votre choix en terme de traitement de vos données personnelles. Sans avis contraire de votre part, vos données seront conservées en mairie conformément à la réglementation.

Accueil à la Mairie



Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 12h45 à 17h. Le samedi de 8h à 12h.

Tél: 04-73-81-10-55 - Courriel: mairiedesaint-sauves@wanadoo.fr

site: <u>www.saint-sauves-auvergne.fr</u>

Permanences des élus :

David SAUVAT, *Maire et Vice-Président de Dômes Sancy Artense* reçoit sur <u>rendez-vous</u> tous les mercredis de 10h à 13h.

Les Adjoints assurent des permanences et sont disponibles sur rendez-vous :

Lydia PAPON, 06-85-98-89-36, chargée de la Commission finances et projets.

Grégory COSTE, 06-10-29-51-31, chargé de la Commission agriculture, de la voirie et du personnel communal.

Pascale MESURE, 06-16-41-62-71, chargée de la Commission affaires scolaires et sociales, de la vie associative, de la jeunesse, des sports et loisirs.

Patrick BOURGUIGNON, 06-08-46-19-96, chargé des bâtiments communaux, de l'eau et de l'assainissement.

Message aux nouveaux arrivants

Bienvenue à Saint-Sauves!

Le Maire, **David SAUVAT**, les adjoints, les conseillers municipaux, les Saint-Sauviens et les Saint-Sauviennes vous souhaitent la bienvenue dans la commune. **Le P'tit Journal de Saint-Sauves**, disponible en mairie, vous informe sur la vie communale et associative. Si vous souhaitez recevoir régulièrement des nouvelles de la commune, vous pouvez nous faire connaître votre adresse mail et consulter le site : www.saint-sauves-auvergne.fr



Commune: Ateliers Municipaux

Nous avons le plaisir de vous présenter les nouveaux Ateliers Municipaux.

La réhabilitation de l'ancien bâtiment « Chez Chocot » est enfin terminée au terme d'une année de travaux. Il s'agit d'un bâtiment situé au Pont de Saint-Sauves, à l'entrée du bourg et qui donne une belle image de la Commune.

Ce bâtiment est fonctionnel et les employés communaux sont actuellement à l'œuvre pour l'aménager en fonction de leurs besoins.

INTERIEURS



PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES	MONTANT HT
Travaux	356 192,34 €
Honoraires et frais d'étude	43 040,41 €
Divers et aménagement intérieur	11 606,85 €
MONTANT DEPENSES HT	410 839,60 €
RECETTES	MONTANT
Subvention DETR 30 % (Etat)	123 259,00 €
Subvention Conseil Général FIC 24,75 %	101 688,00 €
Subvention Conseil Régional - Plan ruralité 8,5 %	35 000,00 €
Total subventions attendues (63,25 %)	259 947,00 €
Emprunt	150 892,60 €
TOTAL RECETTES	410 839,60 €



Commune : Ateliers Municipaux



Commune

Patrimoine

Achats de parcelles:

La parcelle YD 99 sise Chez Chabozy (appartenant à Monsieur RAYNAL) d'une superficie de 960m2 a été acquise au prix de **16 186€.** Cette acquisition a été financée par les fonds propres de la section de Chez Chabosy.

La parcelle YH 67 sise aux Graumonts (appartenant à Madame VEDRINE Marceline) d'une superficie de 11 640M² a été acquise par la commune au prix de 26 938€.

Fours communaux:

Suite au référendum organisé le 22 décembre 2018, les ayant-droits ont donné leur accord afin que les fours communaux de Paillers et Hors puissent être cédés à Monsieur GOIGOUX Bernard et Monsieur MABRU Antoine. En ce qui concerne le village de Chez Courtet, un échange de terrain pourrait être effectué entre la section de commune et Monsieur MALLET Christophe.

Concernant les achats, les frais de notaires seront réglés par les acquéreurs. En ce qui concerne l'échange, les frais de notaire seront répartis entre la section et le bénéficiaire.

Terrain:

Le dernier lot du lotissement des Ludines, cadastré YH 377 d'une superficie de 1244m2 a trouvé preneur au prix de 15 833€HT, soit 19 000€TTC. Les acquéreurs sont Monsieur et Madame COUILLIN Dominique.

Aménagement Place du Café :

Mise en place de claustras par les employés municipaux.





Accessibilité

Auto-école, Club des Dores et appartements communaux:

Création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite par l'entreprise JOUVE pour un coût de **5 344€HT.**



MSA:

Création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite par les employés communaux.

Cimetière

Un emplacement cinéraire a été créé dans le nouveau cimetière. Cet emplacement est réservé aux cavurnes.

Il s'agit de petits caveaux destinés aux urnes. Le tarif de concession s'élève à 300€, pour une surface de 1m^2 .



Matériel

<u> Acquisition d'un camion :</u>

La commune a fait l'acquisition d'un nouveau camion, d'un coût de 32 000 € HT (reprise camion IVECO 1 300€), doté d'une benne de six tonnes et d'un système de bras articulé qui permet d'équiper le porteur de différentes carrosseries en fonction des besoins.



<u>Bacs à sel et bacs poubelles :</u>

Coût 1 654€ HT.

Acquisition d'une étrave :

Coût **12 500€** (subvention de 10 000€ du Conseil Départemental, 80%).



Bâtiments Communaux

Maison Roudet: Réalisation du parquet par les employés communaux dans la salle des associations et une pièce de la MSA.

Voirie

Plateforme de Chez Chocot:

Réfection réalisée par l'entreprise RMCL pour un coût total de **9 840€HT**.



Programme de voirie 2017 (réalisé en 2018):

La réfection des chemins des villages de chez Chabozy (1/3 des dépenses ayant été pris en charge sur les fonds propres de la section), de Paillers, Liournat, La Bâtisse et Lavaux a été réalisée. L'impasse Brandely au Pont a également été goudronnée.

De nombreux nids de poules ont également été bouchés dans les villages. Le coût total de ces opérations s'élève à **90 076€HT**.

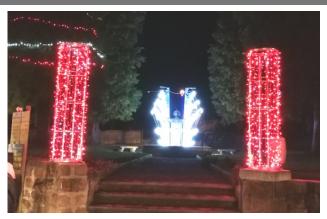
<u>Fossés</u>: Les fossés de La Croze ont été réalisés en régie. Nous remercions Christophe BALLET pour le prêt de son tracteur ainsi que celui de sa remorque.



Foirail : Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques et réfection de l'éclairage, pour un coût de 32 141€ HT

^{*8} Réalisations 2018

Illuminations



De nouvelles illuminations de Noël ont été installées à la fontaine, Place du Portique ainsi qu'à l'entrée du square du 19 mars 1962 et sa fontaine, pour un montant total de 7 000€ HT. Le SIEG ayant pris en charge la réalisation de ces travaux, le coût pour la commune s'élève donc à 4 680€.

Service Assainissement

<u>Assainissement Le Jansannet et La Bâtisse :</u>

Coût total de 130 855 € HT (dont 64 787 € réglés en 2018)

Réalisés par l'entreprise Lemonnier, ces travaux d'extension du réseau de collecte ont été subventionnés à 55 % par l'Agence de l'eau et le Conseil Départemental. La redevance de raccordement à la charge des administrés concernés (22 000 €) a permis de réduire la part communale à **38 239 €.**

Raccordement au réseau :

Réalisé par l'entreprise Lemonnier pour un coût total de **5 472€HT**, rue des Boutons d'Or (Madame Anaïs MAGNOL).

Service eau

Entretien des réseaux :

Suppression du vieux réservoir du bourg en face de la MARPA qui était source de pollution.

Réfection en régie de diverses conduites

Acquisition petit matériel:

Pompe à chlore, débroussailleuse, microphone d'écoute acoustique pour la recherche de fuites, pour un coût total de 11 806€HT.

Réfection de fouilles :

Villages de Liournat et Chez Jambel, pour un coût total de 7 830€HT.

Projets..

Un diagnostic a été réalisé par M. CLAVEYROLAT, architecte, pour le projet de rénovation de l'école actuelle ou de construction d'une nouvelle école. Cette étude synthétise les avantages et inconvénients de chacune des solutions, et a pour objectif de reprendre et comparer les solutions.

Réhabilitation:

Avantages:

- situation de la construction en centre bourg
- attachement de la population à l'établissement
- caractère historique de cette construction

Inconvénients:

- déconstruction/reconstruction
- lourds et coûteux travaux de restructuration structurelle pour pérenniser l'établissement
- adaptations importantes pour mise en accessibilité du bâtiment
- contraintes d'espaces et de surfaces disponibles pour répondre aux besoins nécessaires et règlementaires
- acquisition de la construction annexe rue de la Laïcité certainement nécessaire
- déconstruction de cette dernière
- nécessité de reloger les élèves pendant la durée des travaux
- déménagement des matériels et équipements

Construction:

Avantages :

- liberté de construction
- locaux neufs permettant une adaptation totale aux différentes configurations conceptuelles possibles et souhaits de la maîtrise d'ouvrage et des professionnels usagers des locaux
- mises en sécurité et accessibilité facilitées
- poursuite de l'accueil scolaire sans déménagement des matériels

Inconvénients:

- éloignement du centre bourg
- adaptations au sol à définir en terme topographique et géologique

Estimation réhabilitation du bâtiment existant :

1 800 000 € HT* environ

Estimation démolition/reconstruction: 1 705 000 € HT*

Estimation construction neuve:

1 600 000 € HT*

(* hors frais annexes : honoraires maîtrise d'œuvre, étude etc...).

Au cours d'une entrevue entre Monsieur le Maire et l'architecte qui a eu lieu en février 2019, il a été demandé à Monsieur CLAVEYROLAT une étude plus approfondie concernant une construction neuve. Cet architecte procédera également à l'étude financière <mark>du projet et étudiera notamment le taux de</mark> subventions escompté.

.2019

Voirie

Le programme de voirie 2019 concerne la réfection des chemins des villages de Beauberty, Choriol, La Fage.

D'autres portions sont à l'étude. Les travaux se feront en fonction du plan de financement.

Les nids de poule seront bouchés avec de l'enrobé à froid.

Urbanisme

La modification simplifiée concernera :

- le règlement de la zone N pour favoriser la reprise d'une activité piscicole,
- l'adaptation mineure du règlement général (ouvertures et menuiseries extérieures des bâtiments à usage professionnel, vérandas, appentis,...),
- le complément à la liste des destination des bâtiments agricoles à usage d'habitation.

Patrimoine



L'arbre de Sully sera nettoyé de son gui par une entreprise spécialisée.

Cette opération est nécessaire afin de conserver ce tilleul séculaire, si cher aux Saint-Sauviens et qui fait parti intégrante de notre patrimoine communal.

Télécommunication

Une antenne relais sera mise en place aux Etangs afin d'améliorer le réseau de communication notamment dans la zone d'activité du Corneloux.

Ce terrain sera mis à disposition par Monsieur Olivier MAGNE.

Cette opération sera totalement prise en charge par Orange.



Accessibilité

<u>Club des Dores</u>: Modification et changement d'une porte intérieure nécessaire à l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Assainissement

D'importants travaux de mise aux normes de la Station d'Epuration seront entrepris : changement des pompes.

La réfection des conduites d'assainissement au CNIMA sera effectuée par l'entreprise Lemonnier (coût estimé **16 540€ HT**).

Eclairage public

Rénovation de 22 lanternes dans le bourg :

Economie réalisée sur la facture d'électricité d'environ 1 138 €/an.

Coût de l'opération **20 575** € **HT** subventionné à 75 % dans le cadre de la convention TEPCV (Territoire à Energie Positive pour Croissance Verte) - part communale : **5 352** €.

Réfection et mise en conformité du réseau d'éclairage public :

Coût prévisionnel de **83 000 € HT** avec une participation communale **de 38 740 €.**

La rénovation complète jumelée à une coupure nocturne de minuit à 5 h, possible sur toute la commune grâce à ces travaux, permettra de réaliser une économie substantielle de 11 259 €/an.

Matériel communal

L'achat d'un nouveau tracteur équipé d'une fourche est prévu afin de remplacer le vieux tracteur Case IH devenu vétuste.

Une fourgonnette sera également achetée afin de remplacer le Jumpy volé.

Une deuxième benne «Ampirol» viendra compléter l'équipement du camion.

Bâtiments Communaux

<u>Salle des Fêtes</u>: La mise aux normes électriques sera réalisée par l'entreprise BERNARD-ELEC (coût estimé **2 970€ HT**).

CNIMA:

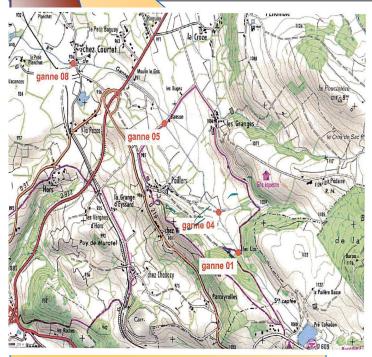
Remplacement et modernisation du système de détection incendie (coût estimé **7 000€ HT**).

Local Kiné et Gîtes: Changement des fenêtres.

<u>Bâtiment de La Poste</u>: Changement de la porte d'entrée de l'appartement.

Projets 2019

Continuité écologique



Ces travaux de continuité écologique ont un coût de **196 545** € TTC. Cette opération est financée en totalité par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. La communauté de communes Dômes Sancy Artense met en œuvre une politique de préservation des cours d'eau sur son territoire notamment par sa compétence « restauration et entretien des cours d'eau ». Le bassin versant du Chavanon, dont fait partie la Ganne, fait l'objet d'un contrat territorial coordonné par le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin depuis début 2015.

Préalablement à la mise en place de ce contrat, un inventaire des ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique a été établi et plusieurs ouvrages ont été recensés sur le cours de La Ganne. Notre commune est concernée par 4 ouvrages de rétablissement hydraulique sous des infrastructure routières qui posent problème à la continuité écologique.



Service animation forestière

Un nouveau service pour accompagner les propriétaires forestiers privés de Dômes Sancy Artense

A l'initiative de la Communauté de communes Dômes Sancy Artense et du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, une animation / territoriale forestière a été relancée à compter/du 7 janvier 2019 sur l'ensemble du territoire intercommunal. La mise en œuvre de cette politique d'animation permet aux propriétaires forestiers des communes de Dômes Sancy Artense de bénéficier de conseils gratuits et de réunions d'informations visant à apporter des réponses concrètes à des thématiques forestières aussi variées que le reboisement, la encore les aides fiscalité ou forestières mobilisables dont celles du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Un animateur territorial forestier, **Gabriel ANDRE**, est à votre disposition sur le terrain pour vous apporter toute son expertise technique et son savoir-faire en matière forestière.



Contact

Gabriel ANDRE
Animateur territorial
forestier
06-98-40-39-57
gabriel.andre@
puy-de-dome.fr

SMGF

Syndicat Mixte de Gestion Forestière

LISTE DES REPRESENTANTS SMGF

NOMS	SECTION	FONCTION
Christophe MALEYRAT	Le Bourg	Président
Patrick MESURE	Goulandre	Vice- président
Jean-François ACHARD	Les Chaumettes	Vice- président
Patrick BALLET	Massanges	Délégué
Alain BLANCHET	Le Bourg	Délégué
Jean-Louis BOIVIN	Méjanesse	Délégué
Jean-Claude BONY	La Cluze	Délégué
Patrick BOURGUIGNON	Paillers	Délégué
Etienne BRUGIERE	Le Bourg	Délégué
Franck BURONFOSSE	L'Estomble	Délégué
René CLAMADIEU	Huistiaux	Délégué
Jean-Michel FARGEIX	Massanges	Délégué
Jean-Pierre MABRU	Liournat	Délégué
Jean-Yves MAGNOL	Liournat	Délégué
Daniel MALEYRAT	La Pailloncie	Délégué
Roger MANRY	Liournat	Délégué



Suite aux décisions prises en 2018 par les responsables de sections, des coupes à vendre en bloc sur pied ont été sélectionnées pour les sections de : Saint-Sauves, Liournat, Goulandre et Huistiaux.

Si celles-ci sont vendues, les bénéfices seront utilisés pour l'amélioration de ces sections. Les projets seront votés aux réunions du SMGF avec les représentants de chaque section.

Il est important de pouvoir exploiter les parcelles difficiles d'accès, comme les sections de Massanges et de la Pailloncy qui possèdent de jolies forêts. Ainsi, une étude a été réalisée gratuitement par l'ONF afin de pouvoir améliorer la desserte. Le projet a été accepté par l'état et sera subventionné à 80% par les aides publiques.

En ce qui concernent l'année 2018, plusieurs travaux ont été réalisés.

Tout d'abord, un quai de stockage sur la section des Chaumettes (Parcelle 21b) a été créé. Il s'agit d'une place de dépôt empierrée. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise BELLON pour un montant de **3470€ HT**. Les honoraires concernant la maîtrise d'œuvre par l'ONF s'élèvent à **520,50€ HT**.

Un quai de stockage sur la section de Huistiaux (Parcelle 20) a également été créé. Il s'agit d'une place de dépôt empierrée. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise BELLON pour un montant de 3900€ HT. Les honoraires concernant la maîtrise d'œuvre par l'ONF s'élèvent à 497,66€ HT.

En ce qui concerne la section de Liournat, du bois de chauffage a pu être distribué. Ainsi, 15 foyers ayants droit ont pu bénéficier de cette attribution, soit 20M3 de bois en échange d'une participation de **142,77€**, correspondant aux frais d'exploitation.

Je vous rappelle que tous les projets sont votés lors des réunions du SMGF avec les différents représentants de sections et en présence de Monsieur Mathieu PICHOT, agent ONF.

Nous remercions par avance les représentants de chaque section de leur présence aux réunions afin d'être en accord pour les projets à venir.

Christophe MALEYRAT, Président. Ghislaine MANRY, Secrétaire.

Centenaire de l'Armistice

C'est sous un soleil radieux que la population de Saint-Sauves a pu prendre part à la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Le centenaire de cet événement qui mettait fin à l'un des conflits les plus meurtriers de notre Histoire, et dont les effets ont durablement touché la démographie des campagnes, a été l'occasion pour la municipalité et l'école de mettre en œuvre un

programme original.

Tout d'abord, les écoliers, sous la coordination des enseignants, ont été impliqués dès la rentrée scolaire en s'employant à la fabrication de fleurs de bleuet. symbole de mémoire et de la reconnaissance aux anciens combattants et aux victimes de guerre. Les écoliers ont également pris part à un travail réflexion sur la symbolique du monument aux morts Saint-Sauves. parcours des 120 poilus de la commune morts pour la France et l'œuvre nationale du Bleuet de France. Ce projet a abouti à la



réalisation de panneaux affichés à la salle des fêtes dans le cadre d'une exposition sur le thème de la mémoire de la Grande guerre à Saint-Sauves ; outre la commande et l'inauguration en 1920 du Monument aux Morts réalisé par le sculpteur Jean Camus, l'exposition évoquait également la fête du retour des poilus en 1919, le chanoine François Verdier, curé de la paroisse pendant le conflit, le « Livre d'or » de la commune, ainsi que les Saint-Sauviens mobilisés et ceux disparus au Champ-d'honneur.



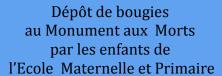
Outre cette exposition, plusieurs hommages ont été rendus aux combattants devant le Monument aux Morts. Ainsi le vendredi 9 novembre, l'ensemble des écoliers a été invité à déposer une veilleuse ; ces bougies ont été ravivées lors d'une veillée le 10, avec la lecture d'un poème de Victor Hugo récité déjà en ce lieu 100 ans auparavant par des écoliers.

Enfin, le dimanche 11 novembre, les nombreux habitants se sont recueillis, en présence de la municipalité, des représentants de la gendarmerie, des anciens combattants, des sapeurs-pompiers et de la fanfare du Réveil Bourboulien, à la mémoire des soldats morts pour la France et des familles meurtries par la guerre. À cette occasion, une équipe de la rédaction de France 3 Auvergne a réalisé un reportage diffusé le soir même. Après la lecture du message du Président de la République et des noms des 120 morts de la commune, les personnes présentes ont pu apprécier notamment la remarquable prestation des enfants qui ont interprété sous la conduite de leur maître et maîtresses la Marseillaise et la « Lettre à un poilu » en arborant pour l'occasion leur bleuet. Cette matinée de mémoire et d'hommage s'est achevée par un vin d'honneur au cours duquel les cloches de l'église ont sonné à toute volée pendant 11 minutes à 11 heures en souvenir de l'annonce de la fin de la Grande guerre et de la délivrance d'une Nation durement éprouvée pendant plus de 4 ans.

Thibault FOURIS

Centenaire de l'Armistice













Cérémonies Officielles 2018



Cet agréable moment a été suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts, accompagné par le Réveil Bourboulien, puis le verre de l'amitié fut servi dans les jardins de la Mairie.



Office de Tourisme **AUVERGNE VOLCANSANCY**

Après une année 2018 sous le signe de la fusion, l'Office de tourisme Auvergne VolcanSancy débute sa deuxième année d'existence.

Florian PINAULT a rejoint l'Office de tourisme en août dernier (responsable partenariats et conseiller en séjour). Il vient compléter l'équipe composée de Judith **DUMONS** (directrice et responsable de la commercialisation), Anne MONIER (Community manager et référente taxe de séjour), Lucas **MONTEL** (responsable animations et expositions, conseiller en séjour), et Aude CABANAC (animatrice APIDAE et conseillère en séjour). Marie-Noëlle BOYER (conseillère séjour) renforce l'équipe en période de petites vacances



scolaires, sur le bureau d'accueil de Tauves.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, l'Office de tourisme est gestionnaire du nouveau parcours Muséographique « De Bleu et de Sang », situé à Laqueuille: promotion, commercialisation et gestion courante du site, pour faire découvrir au plus grand nombre l'étonnante histoire d'Antoine ROUSSEL et Victor MORNAC.

Cette dernière année a été rythmée par l'étude commanditée par la communauté de communes Dômes Sancy Artense sur «La définition de la stratégie touristique du territoire ». Les résultats de cette étude sont attendus pour le début de l'année 2019, et donneront des pistes de développement touristique.

Ces actions seront mises en place grâce à une convention d'objectifs et de moyens (établie entre la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense et l'Office de tourisme), définissant une stratégie de développement touristique. Les deux structures travaillent en partenariat afin de mettre en œuvre ces choix stratégiques.

- Des éditions : une nouvelle carte touristique (avril 2019), une nouvelle version du Guide des visites et activités (janvier 2019), Guide des hébergements (janvier 2019), l'Agenda trimestriel des animations. sets de table à destination des restaurateurs.
- Coordonner et accompagner ses prestataires touristiques: ateliers numériques, accompagnement dans leurs démarches (mise en place de la nouvelle réforme de la taxe de séjour, classement, labellisation...).
- Des évolutions sur le site internet et une présence active sur les réseaux sociaux.
- La mise en place d'un accueil de qualité dans nos bureaux d'accueil.
- Un programme d'animations (visites guidées, sorties orpaillage, visites de fermes, etc.).
- La commercialisation de produits touristiques « packagés » à destination des groupes.

Siège social:

Office de tourisme Auvergne VolcanSancy Route de Bagnols – 63680 LA/TOUR D'AUVERGNE

Bureaux d'accueil :

La Tour d'Auvergne 04 73 21 79 78 Orcival 04 76 65 89 77 Saint-Sauves 04 73 21 79 78 Tauves 04 73 21 79 78



Quelques nouvelles de l'école

L'année scolaire 2017 / 2018 a été très riche au sein de notre école. Au fil des mois, avec l'aide financière de l'Association des Parents d'Elèves, la Municipalité, la Communauté de Communes, les enseignants ont proposé aux 71 élèves des activités variées et enrichissantes dans bien des domaines. On peut citer par exemple :

- Les spectacles théâtraux, les visites d'expositions à la Maison Garenne, le concert de l'orchestre d'Auvergne qui ont permis des rencontres très intéressantes avec les artistes.
- Un échange avec les résidents de la MARPA autour du thème de l'école du début du $20^{\rm ème}$ siècle.



- Des actions citoyennes : passage des permis piéton et vélo, un enseignement des gestes qui sauvent, la visite de la caserne des pompiers.
- Le Deutsch-English Day d'avril durant lequel les enfants d'élémentaire ont participé à des activités mêlant oral et écrit en langue anglaise. La nouveauté de cette année a été l'ajout d'un atelier en allemand pour les CM.
- Lors du week-end de la fête de la Saint Jean, le vendredi. les enfants ont produit leur spectacle sur scène, dans la cour l'école. Cette animation a réuni familles. les anciens élèves ainsi que tous les amis de l'école lors d'une soirée estivale et conviviale.



• Des activités sportives : le cross, la randonnée au lac Pavin, la journée multisports, les 8 séances de piscine, une sortie raquettes à la Stèle, la chasse au trésor déguisée, la pêche à l'étang du Fenier.





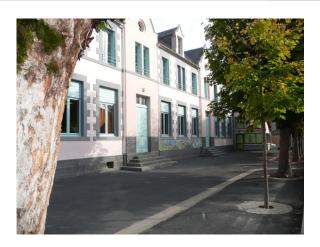
• En fin d'année, a eu lieu une sortie à la journée. Les maternelles sont allés au Volcan de Lemptégy puis ont rejoint en train panoramique le sommet du Puy de Dôme que les plus grands avaient atteint par le chemin des Muletiers.

Tous les évènements vécus durant ces mois ont été consignés dans un livre.

L'année scolaire 2018 / 2019 a commencé par un moment fort autour de la commémoration du centenaire du 11 novembre. Les enfants ont participé très activement à la préparation et étaient présents le dimanche pour lire les noms des soldats de St Sauves morts pour la France, déposer la gerbe et chanter la Marseillaise et la Lettre à un Poilu.

Annie Tatry, Directrice

Quelques nouvelles de l'école



Effectifs de notre école :

Année scolaire 2018 / 2019

Enseignants	Niveaux de classe	Effectifs
Mr Franck MOSSLER	PS – MS - GS	27
Mme Charlotte PAPON	CP – CE1 – CE2	18
Mme Annie TATRY	CE2 – CM1 - CM2	26
TOTAL		71

BIENVENUE PEGGY!!!



Embauche de Madame Peggy COURAUD, en contrat aidé à l'école. Elle assure l'aide en cuisine et au service de la cantine, ainsi que la garderie du soir.

Association des Parents d'Elèves

Le 21 septembre 2018 a eu lieu l'Assemblée Générale de l'APE. Un nouveau bureau a été élu. Marie BLANCHET assure désormais la Présidence de l'Association. Elle est accompagnée par Maryline SOUCHAL, Trésorière, Aurélie BALLET, Secrétaire et Séverine GAYDIER. Secrétaire-Adjoint.

L'Association des Parents d'Elèves organise tout au long de l'année diverses manifestations afin de pouvoir aider au financement des activités et sorties proposées aux enfants de l'école.

Cette année encore, l'APE a pu récolter des fonds grâce à l'organisation de son traditionnel Loto en février, des trails et randonnées qui ont rassemblé de nombreux sportifs en juin et de la Bourse aux vêtements et aux jouets du mois de Novembre.

L'association a assuré également au cours de l'année, la tenue de la buvette lors de la fête du livre et du marché de Noël.

Grâce à l'engagement de ses membres et à la participation de tous, l'APE a pu financer en partie ou en totalité plusieurs activités comme la visite du Musée de L'Ecole à Messeix, le matériel pour une sortie raquette, une chasse au trésor, la sortie de fin d'année au Puy de Dôme et au volcan de Lemptégy, ainsi que la mise en place d'un maitre-nageur supplémentaire entre autre chose...

En espérant vous voir nombreux lors de nos manifestations à venir, l'APE reste mobilisée et pleine d'énergie pour que les enfants de l'école puissent partager tous ensemble de bons moments et garder de beaux souvenirs...

Marie BLANCHET, Présidente

AGENDA 2019

<u>Dimanche 3 février :</u> LOTO

Dimanche 23 juin : RANDONNEE et TRAIL

Samedi 9 novembre : BOURSE AUX VETEMENTS

ET AUX JOUETS

Dômes Sancy Artense : Informations sur les services

Petite enfance:

"A Petits Pas Dômes",

multi-accueil de 12 places à Nébouzat Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Tél : 04 73 62 32 37 Mail : creche.nebouzat@domessancyartense.fr

"Les Petits Princes"

micro-crèche de 8 places à Tauves Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30

> Tél : 04 73 21 10 67 Mail : creche.tauves@domessancyartense.fr

"Gare aux P'tits Loups"

micro-crèche de 10 places à La Gare de Laqueuille (St-Julien-Puy-Lavèze) Ouverte du lundi au vendredi de 5h45 à 18h30

Tél : 04 73 22 04 85 Mail : creche.garedelaqueuille@domessancyartense.fr

Le Relais Assistantes Maternelles, au service des assistants maternels, des jeunes enfants et leurs familles, propose des ateliers d'éveil, tous les matins en période scolaire, des permanences d'information, tous les après-midis sur rendez-vous, des réunions thématiques professionnelles ou éducatives et des temps festifs ou culturels. Contact : ram@domes-sancyartense.fr



L'offre culturelle:

• La saison culturelle "Artenscène", des spectacles pour les enfants des écoles primaires, collèges et lycée, des spectacles jeune public et tout public, dans la salle La Bascule à Tauves et dans les autres communes du territoire.

Demandez la plaquette de la nouvelle programmation 2018/2019.

• La salle de spectacles "La Bascule" à Tauves, un espace qui offre des conditions optimales pour accueillir les spectacles de la saison intercommunale et des compagnies artistiques dans le cadre de résidences. Elle peut être louée aux associations locales pour leurs manifestations, aux entreprises pour des séminaires, à des particuliers pour des évènements privés. Contact: bascule@domes-sancyartense.fr

• La résidence d'artistes "Maison Garenne" à Saint-Sauves, un site dédié aux arts visuels

Des artistes accueillis en résidence longue pendant 3 mois : création d'œuvres, animations partagées avec le public ou les scolaires, exposition finale ouverte à tous. Un partenariat avec la commune de Saint-Sauves pour accueillir un artiste en résidence courte pendant un mois.

Des expositions temporaires au fil de l'année ouvertes à tous et proposées aux scolaires.

- Les médiathèques intercommunales à Tauves et à Rochefort-Montagne
- En réseau avec les autres bibliothèques municipales
- Des prêts de livres et autres fonds documentaires (musique, vidéos, ...)
- Des animations tout public et envers les scolaires

A Tauves, Tél : 04 73 21 18 73

Mail : mediatheque@domes-sancyartense.fr

A Rochefort-Montagne, Tél : 04 7365 39 06 Mail : mediatheque.rochefort@domes-sancyartense.fr

 Les ludothèques intercommunales à Bagnols et à Mazayes

Des prêts de jeux pour petits et grands et des animations tout public et envers les scolaires

A Bagnols, Tél : 04 73 22 29 94 Mail : interlude@domes-sancyartense.fr

A Mazayes, Tél: 04 73 65 39 06

Mail: mediatheque.rochefort@domes-sancyartense.fr

Jeunesse / sports / associations :

L'accueil de loisirs "Les Dômes Pouces", pour les enfants de 3 à 12 ans.

- Ouverture pendant les vacances scolaires (hors Noël), du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15
- Organisé sur différents sites, il inclut le service de restauration et de ramassage des enfants et offre des programmes d'activités variés et adaptés aux enfants.

L'accueil de loisirs, c'est aussi : des **stages et activités thématiques** pour les 3–17 ans, et des **séjours avec nuitées** pour les 8–15 ans.

Le sport dans les écoles, dispensé par l'éducateur sportif de la Communauté de Communes pour toutes les classes des écoles primaires et complété par des journées sportives inter-écoles. Des sorties à la neige sont aussi organisées chaque hiver.

Quatre salles de sports intercommunales pour les associations et les scolaires, à La Tour d'Auvergne, Rochefort-Montagne, Gelles et Nébouzat.

Un dispositif de subventions aux associations en soutien aux manifestations d'envergure et aux actions envers les jeunes et du matériel loué à l'année pour les manifestations locales (podium, tentes, grilles, barrières, éclairage).

Demandez le guide des activités rassemblant près de 300 associations.





Les services à la personne :

L'aide à domicile, service réservé aux personnes de plus de 60 ans, handicapées ou sortant d'hospitalisation, habitant sur les 26 communes, proposant des prestations telles que : entretien du logement et du linge, préparation et aide à la prise des repas, accompagnement aux courses, à la promenade et aide dans les activités de la vie sociale. Tarifs selon la prise en charge et aides financières possibles en fonction des situations.

Le portage de repas à domicile pour tous les jours dont week-ends et fériés: Des repas livrés froids à réchauffer, avec prise en compte des régimes particuliers (diabétique et sans sel).

Le Bus des Montagnes, un service de transport à la demande, pour se rendre aux manifestations organisées dans le département (Sommet de l'élevage, Bus de Noël, etc.) et pour des destinations régulières permettant de faire des courses ou toutes autres démarches :

- Les deuxièmes jeudis après-midis du mois vers Clermont-Ferrand
- Tous les jeudis matins vers le marché de Tauves.

Mais aussi...

Dans le domaine de l'environnement, la Communauté de Communes finance des travaux pour la préservation des cours d'eau et milieux aquatiques, et gère le service public d'assainissement non collectif. **Dans le domaine de l'habitat**, elle est propriétaire d'une dizaine de logements sociaux et gère une bourse au logement (vente ou location de maisons, appartements ou terrains à bâtir).

Dans le domaine touristique, des équipements et sites emblématiques ont été aménagés ou sont en cours d'aménagement par la Communauté de Communes : centre montagnard Cap Guéry, site nordique de La Stèle à La Tour d'Auvergne, « De Bleu et de Sang » parcours muséographique à Laqueuille, rampe de mise à l'eau des bateaux sur les rives de la Dordogne à Larodde, etc.

Dans le domaine économique, l'action de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense est importante. Elle propose des zones d'activités ou dans des bâtiments pour l'accueil d'entreprises. Elle accompagne tout porteur de projet souhaitant développer ou créer son activité. Elle apporte aussi son soutien à l'agriculture et à la forêt, au travers de différents projets.

Pour tout renseignement, un numéro unique : 04 73 65 87 63 Mail : accueil@domes-sancyartense.

Nos locaux : Siège à Rochefort-Montagne et antenne à La Tour d'Auvergne

FESTIVITES 2018

La 105ème Rosière



Selon la volonté de **Michel ACHARD**, nous avons célébré la traditionnelle Fête de La Rosière. Cette année, elle a eu lieu le 19 août.

La commission, composée de **David SAUVAT**, Maire, de **Grégory COSTE** Adjoint au Maire et de **Dominique GEIDT** Conseiller Municipal, a choisi **Chloé BONY** du village des « Prades».

Chloé a eu 18 ans le 19 janvier 2018. C'est une jeune fille sérieuse, d'une grande gentillesse et toujours de bonne humeur. Elle a débuté sa scolarité à l'école de Saint-Sauves, puis au collège de Murat-le-Quaire. Elle a obtenu un BAC S, ce qui lui ouvre les portes de l'université à Clermont-Ferrand afin de devenir pharmacienne.

Chloé est une jeune fille très active au sein de la commune puisqu'elle est membre du Comité des Jeunes. Sportive, elle aime le ski et la randonnée.







Chloé a été couronnée 105ème Rosière par Monsieur le Maire **David SAUVAT**. S'en est suivi un vin d'honneur dans les jardins de la Mairie. Elle était entourée de ses deux demoiselles d'honneur : **Emmy FEREROL** accompagnée par Grégory COSTE et **Jessica PHILIPPE** au bras de Dominique GEIDT.





Nous remercions les agents des services techniques, les Sapeurs-Pompiers et le Comité des Jeunes pour leur investissement pendant ces 2 jours.



Un grand merci à
Nelly et Jérôme,
les parents de Chloé,
son frère Mathis,
Marie-Claude
et Jean Claude BONY,
Roger BOIVIN,
ses grands-parents,
sa famille
et ses amis.

FESTIVITES 2018



Rosière de France

Au printemps 2018, **Flora PARRY**, notre Rosière 2017, a participé au Rassemblement des Rosières de France à Moissac.

Elle a ainsi joliment représenté Saint-Sauves et ses traditions.

Nous la remercions pour son engagement.



Le repas des aînés

Comme chaque année, la municipalité a convié ses aînés de plus de 65 ans à un banquet. C'est ainsi qu'en début d'année 2018, une soixantaine de personnes se sont retrouvées à l'Hôtel de La Gare de Saint-Sauves pour déguster un savoureux repas, en musique.





Marché de Noël

De nombreux exposants nous ont fait partagé leur savoir faire artisanal et nous ont permis de trouver des cadeaux pour tous : produits du terroir, bijouterie, décoration, à chacun son style!

Le Père Noël était présent sur le marché le dimanche après-midi et a fait la joie de nombreux enfants!

Nous remercions l'Association des Parents d'Elèves pour leur implication sur ce week-end, et les services techniques pour leur dévouement.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 14 décembre 2019.

FESTIVITES 2018

La Foire artisanale

La Foire Artisanale & Commerciale c'est d'abord une rencontre.

C'est LA rencontre de l'année dans notre région.

La rencontre entre des professionnels et un public.

Des professionnels : Artisans, commerçants, prestataires de services qui, non seulement aiment leur métier et l'exercent avec passion mais aiment surtout le faire découvrir et partager leur enthousiasme.

Un public qui souvent vient en curieux mais parfois aussi en connaisseur et quel que soit sa motivation, toujours dans l'espoir de trouver, durant ce week-end, l'idée, l'inspiration voire la solution savamment proposée par le professionnel qu'il a rencontré. Dans tous les cas notre but c'est qu'il n'ait pas l'impression d'avoir perdu son temps de retour à son domicile et qu'il soit heureux d'avoir, au minimum, passé un bon moment.

Cette rencontre, justement, ne serait pas aussi savoureuse si elle n'était agrémentée de quelques animations et distractions afin de lui donner tout son piment et sa convivialité. Même les saisons ne s'y sont pas trompées et tour à tour nous ont rendu visite.

C'est ainsi que Samedi notre manifestation a été inaugurée sous un soleil Printanier suivi d'une paëlla géante qui a eu un succès prometteur. La soirée a viré à l'Automne avec des pluies et bourrasques soutenues. Cette météo fantasque, qui s'est invitée à notre soirée de « Folie Tropicale », n'a pas réussi à contrarier l'ambiance Estivale qui a régné sous le chapiteau attisée par une troupe d'artistes hors-pair qui nous a fait voyager de Continent en Continent.

Le lendemain, au sortir d'un réveil difficile, c'est quasiment l'hiver qui nous a accueilli. Il aura fallu tout le vin chaud disponible pour réchauffer nos visiteurs et exposants. J'en profite pour souligner l'abnégation et la vaillance de « Bidou » qui, toute la nuit, tel un vieux loup de mer (auquel il ressemblait), a tenu bon la barre (de ses jambons) pour nous régaler de tranches grillées dont il a



LA 12éme FOIRE ARTISANALE & COMMERCIALE DU GRAND SANCY EST MORTE VIVE LA 13éme >>>> qui se déroulera les 12 & 13 Octobre 2019.*

..... plus

* Une date à cocher dès à présent sur vos agendas

Christian BUROTTO, Secrétaire de PASO.





Ecole d'accordéon : le CNIMA brille toujours plus en 2018!

Le Centre National et International de Musique et Accordéon reçoit chaque année près de 400 musiciens amateurs et professionnels qui participent à la vie socio-économique du village à travers la fréquentation des commerces, bars et restaurants, les gîtes et l'hôtellerie, les animations. Ce sont 30 étudiants à temps complet, autant de vacataires (6 à 20 semaines « à la carte ») et plus de 300 stagiaires accueillis lors des 15 stages organisés chaque année. Sans oublier les élèves de « l'école régionale », adultes et jeunes, rejoignant l'école chaque semaine (Accordéon, guitare, chant, éveil musical, solfège).

Rappelons d'emblée les concerts gratuits de fin de stage 2019 :

A 20h30 au CNIMA, les vendredis 2 février et 1er mars. A 20h30 à la Salle des Fêtes, les vendredis 19 et 26 avril – 19 et 26 juillet – 16 et 23 août.

Le CNIMA a encore brillé cette année au plan national comme au plan international : à Semur-en-Auxois (21), lors des finales du **Trophée National de l'Accordéon**, (dont Acco-Music avait organisé les sélections régionales à La Bascule de Tauves en juin), les étudiants, vacataires et stagiaires du centre se sont une nouvelle fois taillé la part du lion :

- Trophée National variété senior : Diégo GATTE, 1er prix ; Luka ESTEVES-VIEIRA 2éme prix (Diégo et Luka se sont donc qualifiés pour le Trophée Mondial 2018 à Victoria- CANADA).
- Luca MICHARD, Moana D'ERRICO, Menzo GATTE, Selma BENLARBI et Maxime NOVAS ont également accédé au podium dans leur catégories respectives.

Tous ces brillants jeunes accordéonistes avaient suivi les stages d'été au CNIMA puis le stage intensif annuel de préparation aux grands concours conduit fin août par Jacques Mornet.

À Castelfidardo (Italie) l'un des quatre concours internationaux majeurs :

- Elké BARTKEVICIUTE, lituanienne de 24 ans, collectionnait jusqu'ici les troisième et quatrième prix en concours internationaux. Venue passer trois mois de préparation intensive à Saint-Sauves, elle remporte le premier prix Senior Variété!
- Diégo GATTE (encore lui) prend la 2ème place en Junior Variété.

Lors du Récent **Trophée Mondial 2018** enfin, du 10 au 16 novembre à Victoria (Canada), Luka ESTEVES-VIEIRA remporte la catégorie variété moins de 18 ans et son copain Diégo GATTE (toujours lui) la deuxième place ; Théo BITTEL se classe également second en Junior Classique.

Jacques MORNET et Nathalie BOUCHEIX qui accompagnent toujours leurs étudiants en concours, d'autant qu'ils sont souvent membres des jurys internationaux (sans noter leurs étudiants toutefois), sont donc cette année encore très satisfaits de leurs

élèves qui maintiennent l'école Saint-Sauvienne au premier plan mondial grâce également au travail de toute l'équipe des professeurs œuvrant à leurs côtés : Claude Sauvage, Pascal Meurgé, Stéphanie Méthot.

Pour terminer, ACCO-Music, association des étudiants, est heureuse de vous annoncer :

- le spectacle-projet-pédagogique gratuit (dans la limite des places disponibles), le vendredi 12 avril à 20h30 à La Bascule (Tauves)
- la reprise des Galas annuels du CNIMA, le **dimanche 31 mars au Casino de La Bourboule**, de 14h30 à 19h00. Avec un plateau exceptionnel d'accordéonistes dont de nombreux champions, professeurs et élèves du centre. Réservations au 04 73 22 27 45.
- Le **concert des élèves de l'école régionale** à l'occasion de la fête de la Musique, le 21 juin en soirée puis animation par les étudiants et musiciens extérieurs.

Yvon BODY.



MARPA - « Résidence du Parc »



Grâce aux bénévoles (familles et membres du CCAS) qui nous accompagnent et que nous remercions chaleureusement, les résidents de la MARPA ont pu bénéficier en 2018, de sorties ludiques et sportives (restaurant, Olympiades à Cournon), de visites culturelles (bal des inédits à Rochefort, musée de la Mine à Messeix), et de rencontres intergénérationnelles (ateliers manuels sur le thème du développement durable organisés par les jeunes de la MFR à Vernines, musée de l'ancienne école à Messeix avec les élèves de l'école de St-Sauves)





De plus, les résidents profitent de toutes les occasions festives (anniversaires, Chandeleur, Epiphanie, repas à thème ou fêtes diverses...) pour partager des moments de convivialité au sein de la résidence.

Enfin, cette année a permis la découverte de la Sophrologie avec une intervenante extérieure afin d'atténuer les douleurs physiques et/ou morales du quotidien.



L'équipe du personnel et l'ensemble des résidents vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

CLIC "Senior Montagne"

VOUS ou un de VOS PROCHES A PLUS DE 60 ANS, LE CLIC VOUS CONCERNE

Depuis le 5 mars 2018, le CLIC "Senior Montagne" a emménagé dans de nouveaux locaux sur la commune de Laqueuille.

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) est une association loi 1901 financée principalement par le Conseil Départemental du Puy de Dôme, la CARSAT et l'ARS. Le CLIC est composé d'une équipe pluridisciplinaire (secrétaire, assistante sociale, infirmière,...).

Le rôle du CLIC est d'écouter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille dans leurs différentes démarches (aides à domicile, aménagement du logement, entrée

en établissement ...).

Le CLIC "Senior-Montagne" organise chaque année des conférences et des ateliers (mémoire, prévention routière, informatique, ...)

Des actions en direction des personnes âgées isolées sont de nouveau prévues en 2019.

Pour tous renseignements, merci de contacter le CLIC au 04.73.65.20.89

CLIC "Senior Montagne"

Centre Hospitalier
BP 107 - 2 rue du capitaine Chazotte
63240 LE MONT DORE

2 04.73.65.20.89

Email: <u>clic.senior-montagne@wanadoo.fr</u>
Site internet: <u>www.clicmontdore.fr</u>

Happy Visio

Avec le soutien de La Conférence des Financeurs de la Prévention de la perte de l'autonomie des personnes âgées du département du Puy-de-Dôme, la société ADAM VISIO propose un dispositif gratuit à destination des seniors du territoire. Elle propose aux habitants du département de suivre des conférences ou des ateliers en ligne sur le site www.happyvisio.com. Grâce à ce système, les utilisateurs peuvent se



former, s'informer et poser leurs questions en direct à des professionnels. Des sujets variés de santé y sont abordés (comme le diabète, la maladie d'Alzheimer, la mémoire, le sommeil...), mais aussi la problématique de l'accès aux droits (éviter les arnaques, organiser sa transition de patrimoine, l'impôt à la source...), également l'aspect culturel et ludique (quiz de culture générale, le fonctionnement des réseaux sociaux...). Toutes ces activités sont animées par des professionnels issus de structures reconnues sur les sujets traités : La Croix Rouge Française, France Parkinson, le Réseau anti-Arnaques, La Compagnie des aidants...



Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur le site www.happyvisio.com avec le code CF6300 qui donne accès gratuitement à l'ensemble des activités.

Depuis le 1° octobre 2018, 22 conférences ont été organisées.

Si vous souhaitez un accompagnement individuel par téléphone pour vous aider à finaliser votre inscription, vous pouvez joindre Alexandre au 06 85 83 55 51 ou par mail : alexandre@happyvisio.com

Maison Garenne 2018

Do Francisco de la constant de la co

Régine Fraisse-Frelut

Du 7 avril au 5 mai 2018, Régine Fraisse-Frelut nous a proposé l'exposition «Emergence» regroupant les œuvres d'un collectif d'artistes amateurs Lyonnais et Auvergnats, ouverts sur les courants artistiques classiques ou contemporains. Elle a également animé des ateliers destinés aux enfants, heureux de présenter leurs créations avec celles des grands élèves.

Lou Rat-Fischer

La Maison Garenne a accueilli Lou Rat-Fischer en résidence longue du 3 avril au 07 juillet 2018. Elle s'est promenée, a rencontré des habitants et nous a offert le fruit de son travail : une pluie faite de centaines de gouttelettes scintillantes renfermant un fragment de la vie du pays : pépites de verre, bourgeons de plantes en jardins, éclats de lauzes, flocon de laine brute, insectes en vadrouille.

Marie Bertrand



Du 11 août au 1° septembre 2018, Marie Bertrand, autodidacte, nous a dévoilé sa perception poétique et amoureuse des chevaux et du Puy-de-Dôme. Elle aime peindre la neige pour sa lumière particulière et les nuances changeantes du au-dessus des volcans auvergnats. Elle nous a régalé avec ses portraits pour d'animaux lesquels s'attache à rendre au mieux chaque courbe, chaque expression, chaque texture.

Nathalie

Hugues

Du 18 septembre au 19 octobre 2018, Nathalie Hugues a été accueillie en résidence courte à la Maison Garenne. Elle a pu ainsi proposer sa lecture d'un territoire Auvergnat, lors d'une exposition visible du 20 octobre au 2 novembre.

Nadir Merkal

Du 22 décembre 2018 au 12 janvier 2019, Nadir Merkal nous a proposé, à travers une sublime exposition photographique, des réminiscences d'histoires oubliées, des traces de vies passées, des absences si marquantes des êtres qui ont un jour occupé ces lieux photographiés



Maison Garenne 2019

PROGRAMMATION:

Céline BARRIER



Exposition Du 16 février au 3 mars

> Vernissage Samedi 16 février à 17h

Elise BENARD

RESIDENCE LONGUE du 3 avril au 6 juillet

Exposition Du 6 juillet au 2 août

Vernissage Samedi 6 juillet à 17h

Exposition

Du 19 octobre au 3 novembre

Vernissage

Samedi 19 octobre à 17h

Gilles TERRIER

Exposition
Du 10 août
au 1° septembre
Vernissage
Samedi 10 août à 17h

Anna TERNON

Sera en résidence courte du 16 septembre au 19 octobre.

A cette occasion, elle développera un travail autour de la forme sculpturale et du son. Ce rapport entre ces deux modes d'expression lui permettra d'expérimenter une prise d'espace par la voix qu'elle fera entrer en résonnance avec des formes plastiques.

Que se passe-t-il lorsqu'une multitude de voix se dégagent d'une montagne en cire? Quels rapports peuvent entretenir la matière sonore et des matériaux tels que la cire, le plâtre, le sable, le métal? Durant un mois, l'artiste souhaite produire un panel d'échantillons de conversations entre matériaux et matière sonore.

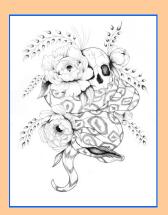
GALIANNE



Exposition

Du 21 décembre au 5 janvier

Vernissage Samedi 21 décembre à 17h



Horaires d'ouverture

du 16 février
au 3 mars
et du 19
octobre au
05 janvier
du lundi
au jeudi
de 9h à
12h30
et de 14h à
17h
vendredi

de 9h à

12h30

du 6 juillet au 1° septembre

du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h dimanche de 13h à 17h Four plus
dinformations,
voir la
plaquette
éditée
par la
communauté
le communes
Dômes

Sancy

Artense

Les pompiers : Label Cuivre



Le SDIS 63 a organisé la 3° édition de la remise des labels « employeur partenaire des sapeurs pompiers ». Cette cérémonie a eu lieu le 5 octobre à Châtel-Guyon. A ce jour, on compte pas moins de 306 conventions auprès d'employeurs privés, organismes publics et associatifs, ce qui concerne plus de 900 sapeurs-pompiers. La Commune de Saint-Sauves d'Auvergne a été naturellement conviée et a reçu le label CUIVRE pour récompenser son implication aux côtés des sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme.



Employeurs, salariés, ensemble acteurs de la solidarité!

Amicale des sapeurs-pompiers

En tant que présidente de l'amicale, je me joins à mes collègues sapeurs-pompiers pour vous présenter tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous nous avez réservé lors du passage des calendriers.

Nous comptons sur votre présence, le 14 juillet pour notre traditionnel repas.

Merci et encore bonne année.



Sapeur Léa BERTRAND

Vous pouvez devenir sapeur pompier volontaire si:

- Vous avez envie de vous épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres
- Vous pouvez vous rendre disponible, notamment en semaine, pour porter secours
- Vous avez entre 18 et 45 ans
- Vous aimez l'action et vous avez une bonne condition physique
- Vous avez l'esprit d'équipe

Venez nous rejoindre!

Le Comité des Jeunes

Le Comité des Jeunes de Saint-Sauves vous souhaite ses meilleurs vœux et une très belle année 2019.



Tout au long de l'année 2019, Le Comité des Jeunes organise cinq bals, dont deux bals qui nous tiennent plus particulièrement à cœur. En effet, ce sont la fête de la Saint-Jean qui aura lieu les 22 et 23 juin 2019 et de la traditionnelle fête de la Rosière qui aura lieu les 17 et 18 août 2019 avec son couronnement, le repas, le

feu d'artifice, suivi du traditionnel bal de la Rosière.

Ces deux fêtes ont été un réel succès en 2018, et nous espérons connaître la même réussite en 2019. Les trois autres bals se feront tout au long de l'année. L'un sera organisé pour la foire artisanale.

Enfin, en cette année 2019, nous accueillons les nouveaux membres nés en 2001.

Grâce à votre mobilisation à chacun de nos week-end, Saint-Sauviens et Saint-Sauviennes, vous nous donnez toujours autant de courage et d'envie. On vous remercie également d'être toujours présents et d'être toujours aussi nombreux.

Amandine MABRU



Salle des Jeunes

La location de la salle des jeunes est fixée à 80 euros / jour et à 100 euros avec musique. Le prix de la caution est de 300 euros.



Contact : Nicolas GOIGOUX 07 77 68 44 89

E3\$T Saint-Sauves Tauves

Comme l'année précédente, l'E3ST a engagé deux équipes séniors en quatrième et cinquième divisions respectivement coachées par Laurent GOIGOUX et Kevin DE ALMEIDA.

Les féminines sont inscrites en championnat féminin à 8 et sont encadrées par Karim KEDADRA, secondé par un nouvel arrivant Alain MABRU. Elles participent également à la coupe départementale futsal féminin. L'entente jeune avec l'Union Sportive de Messeix-Bourg-Lastic et l'Association Sportive Haute-Dordogne est reconduite. D'autre part, Julien GATIGNOL reste responsable de l'école de football féminine qui a vu la création cette année d'une équipe de U18 féminines en entente avec le club de Besse.

Mais l'E3ST ce sont aussi des moments de convivialité. Le vendredi 12 octobre, trois membres de notre club, Philippe BRUN notre président, Xavier LEMESLE notre trésorier et gardien de l'équipe fanion ainsi que Fabien ERAGNE joueur pilier de notre réserve et ancien dirigeant, se sont vus remettre une médaille par les membres du district pour récompenser leur engagement auprès du football français et au sein de notre club. Joueurs, joueuses et dirigeants se sont ainsi réunis autour d'un verre de l'amitié.



Ceci est l'occasion d'honorer ces trois hommes mais également tous les bénévoles qui font vivre les différentes associations qui nous entourent. Leur investissement est vital pour nos communes et ils sont les gardiens des valeurs à transmettre aux futures générations. Nous ne pouvons qu'être fiers de les compter parmi nous.

Enfin, nous renouvelons nos remerciements à la population pour l'accueil qu'elle nous réserve lors de la vente de nos calendriers ainsi qu'aux communes d'Avèze, Saint-Sauves et Tauves qui nous soutiennent financièrement à travers leurs subventions.

Que 2019 vous apporte bonheur, santé et réussite! Et nous souhaitons bien évidemment à l'équipe de France de football féminine de nous faire autant vibrer que leurs homologues masculins lors de la Coupe du Monde qui aura lieu en France cette année!

Si vous souhaitez rejoindre notre club en tant que joueur(se) ou dirigeant(e),

merci de nous contacter au 06.85.05.07.15.

Stéphanie FARGEIX, Secrétaire.



Club Energie

Le Club ENERGIE a repris ses activités les mercredis soirs de 19h20 à 20H30 à la salle des fêtes de SAINT-SAUVES.

Les fidèles « athlètes » et « coach » sont toujours aussi motivées et, cette année encore, de nouvelles recrues sont arrivées pour pratiquer des exercices aussi variés que bénéfiques.

Nous n'avons pas de Monsieur dans le groupe, cette activité n'est pas réservée qu'aux Dames ; dommage en ces temps où la parité pourrait faire débat... Nous en

conclurons avec humour que cette non-participation est liée à l'appréhension de ne pas être à la hauteur de nos performances sportives...!

Le Club des Dores

Le club propose à son local, rue Perce-Neige, tous vendredis à partir de 14h. diverses activités (belote/ scrabble/jeux). Tout au long de l'année, nous organisons des concours de belote, dont certains en association avec la MARPA et avec l'interclubs de la vallée de la Haute-Dordogne, mais aussi un repas dansant, un thé dansant, sorties et activités : confection de roses pour la fête de la Rosière, crêpes et galettes à la Foire d'octobre et au marché de Noël...



Le club organise également fin septembre le repas des anniversaires, on fête les 65, 70, 75, 80, 85, 90 et plus autour d'un bon repas et dans la bonne humeur (32 participants cette année).

Cette année, nous avons mené plusieurs actions de solidarité : après la journée choucroute, nous avons versé 200 € au Centre Jean Perrin et le repas chevreuil nous a permis de donner 300€ aux sinistrés de la maison MANY (victimes d'un incendie).

Les personnes intéressées peuvent venir ou contacter le président au 04 73 81 10 93.

Jean-Pierre FOULHOUX, Président.

Esprits Créatifs





Cette année, nous avons fêté les 10 ans de l'association. Pendant toutes ces années, nous avons essayé de diversifier nos créations avec différentes techniques en échange et savoir-faire. Si vous avez eu l'occasion de venir à nos expositions, peut-être avez-vous découvert notre travail. Vous êtes les bienvenus pour venir nous rejoindre tous les mercredis de 14h à 17h30 pour les ateliers qui se déroulent à la salle du Club des Dores.

Georgette PAGES, Présidente 04 73 81 04 95

La Pétanque Saint-Sauvienne

L'année débuté 2018. l'Assemblée Générale qui fait état d'un bilan positif, d'une part du à une hausse de ses adhérents et d'autre part à la réussite des deux

concours organisés par l'association. Le bureau reste inchangé avec Pascal Bonnet Président, Daniel Moulin Trésorier, et Adeline Bonnet Secrétaire.

L'association compte 42 adhérents, passionnés de pétanque qui se sont retrouvés dès l'arrivée des beaux jour tous les vendredis au terrain Garenne pour partager un moment amical autour de parties de pétanque.



Durant la période estivale a été organisée une nocturne entre adhérents et ce fut un moment apprécié de tous.

Durant l'été l 'association a également organisé son traditionnel concours lors de la fête de la Saint-Jean, ainsi qu'un deuxième fin juillet. Ces deux concours ont connu un franc succès, sous un soleil radieux ; l'espace ombragé du parc Garenne a été apprécié de tous les pétanqueurs.





Au mois de septembre s'est déroulé le concours de pétanque de l'association. Cette après midi a permis de se retrouver tous ensemble pour disputer plusieurs parties amicales ; la journée s'est terminée par une soirée moules-frites sous chapiteau chauffé.



L'année 2018 s'est clôturée le 2 décembre autour d'un banquet festif en toute convivialité au restaurant le Relais de la Toinette à Murat-le-Ouaire.

L'association tient à remercier toutes les personnes présentent lors des concours et vous remercie de venir si nombreux, ainsi tous les adhérents qui s'investissent dans l'organisation des activités de l'association.

Toute personne souhaitant rejoindre l'association est la bienvenue. Pour ce faire, rendez-vous le dimanche 27 Janvier 2019 à la salle des fêtes lors de la vente des cartes d'adhérents.

> Adeline Bonnet, secrétaire de l'association

27 janvier: assemblée générale et vente des cartes

22 juin: concours de pétanque de la Saint -Jean

27 juillet: concours de pétanque

Rétro Auto Moto Saint-Sauves

Le club « *Rétro Auto Moto Saint Sauves* » va clôturer sa saison le 17 novembre à l'occasion de son repas de fin d'année.

Tout au long de 2018, le bureau s'est réuni mensuellement, et les adhérents ont pu faire part de pour les suggestions sorties manifestations méritant une participation ou une

Fort de 32 adhérents (en nette augmentation), passionnés de véhicules anciens, notre club a, cette année encore, organisé quelques sorties pour faire rouler ces vieilles mécaniques, dans la bonne ambiance et la convivialité:

- · 1ère sortie le 01 avril en Corrèze et visite du musée du président à Sarran,
- · Sortie de 3 jours début mai en Aveyron (vallée du lot), visite des villages pittoresques, barbecue,



- · Sortie fin mai pour participer à balade du club local « à la poursuite de la clé de douze », super ambiance,
- · Sortie fin juin pour une manifestation vieux véhicules à Montfermy.
- · Sortie dans le cantal début juillet, visites, barbecue et balade en train « Gentiane Express »,
- · Participation à la fête du pain à l'étang de Farges,
- · Organisation de notre vide-grenier annuel et

- · Participation et exposition à la montée historique de la Banne d'Ordanche à Murat-le-Quaire,
- · Participation aux festivités de la Rosière à Saint-Sauves
- · Participation à la montée historique de Larodde,
- · Participation des motards aux « Coupes Moto Légende » à Dijon,
- · Sortie dans l'allier, Vichy et ses environs,
- · Tenue de la buvette de la foire commerciale avec d'autres associations de Saint-Sauves.
- · Sortie rétro à Brion, le Cézallier, la Godivelle et «repas grenouilles» St-Alyre à des **Montagnes**



- · Sortie karting à Bourg
- -Lastic.

Et des visites individuelles et de petits groupes («Charade Classic», bourses expo de la région, etc..)

Le club tient à remercier les collectivités qui lui aide. les bénévoles apportent une s'investissent dans l'organisation et les activités, et les sympathisants.

Rendez-vous à tous courant janvier 2019, à l'occasion de la réunion du conseil d'administration, avec les inscriptions au club et l'élaboration du programme des activités.

Nous invitons tous ceux qui possèdent des véhicules anciens, à nous rejoindre au sein du club, pour venir rouler avec nous, ou pour les exposer avec les nôtres.

Guy CLAMADIEU, président 06 88 90 32 51 / 04 73 81 18 49.



Médiathèque « Au fil des Pages »

La Médiathèque fêtera ses 10 ans Le 25 mai 2019!

Horaires d'ouverture : le mardi de 15H30 à 17h30, le mercredi de 14h00 à 16h00, les 1° et 3° samedi de 10h00 à 12h00.



La fréquentation est toujours satisfaisante

et le nombre d'adhérents et de prêts est en augmentation. Un choix important vous est proposé : livres (romans, BD, documentaires, périodiques, livres largevision, livres audio...) mais aussi CD et DVD.

L'adhésion est gratuite pour les habitants de la Communauté de Communes.

Cette année, quelques animations ont été organisées : ainsi, Lou Rat-Fischer en résidence à la Maison Garenne a animé un atelier « Carnet de dessins » ; une séance « Bambin Bouquine » s'est déroulée à la Médiathèque et nous avons participé à la Fête du livre à Rochefort-Montagne.

Une équipe de dix bénévoles assure les permanences, le renouvellement des documents et l'accueil des scolaires.

Nous invitons d'ailleurs les personnes

intéressées à rejoindre notre équipe.

Claudine GALIAY

Pour l'année à venir, **Michelle SERRE** vous propose un atelier généalogie qui aura lieu aux heures d'ouverture de la Médiathèque.

Renseignements et inscriptions au **04 73 21 67 42**

En 2018, nous avons accueilli deux peintres, une marqueteuse et des

photographes.

Catherine MANCHEZ nous a émerveillé avec ses tableaux de fleurs. Les toiles de Bruno MAGNY, très diverses



par leurs techniques et leur originalité nous ont surpris, étonnés parfois, mais toujours avec talent. Nous avons apprécié les tableaux de **Martine PERRY**. Par leurs nouveautés, les photographes du **Club de Loisirs de Tauves** se sont fait remarquer.



Les expositions sont visibles aux heures d'ouverture de la Médiathèque, mais également à l'Hôtel-Restaurant de La Gare et à La Ferme-Auberge du Petit Planchat.

La Diane Chasseresse

Le 29 juillet 2018, 3 chasseurs ont été mis à l'honneur pour leur assiduité et leur implication dans la Société de Chasse.

Roland PRUGNE, 60 permis, Alain PRUGNE, 58 permis et **Albert BRUGIERE**, 50 permis ont recu le Cristal de la Fédération Départementale des Chasseurs



du Puy-de-Dôme, en présence de Jean-François BRUGIERE, Administrateur du Secteur, René RAMADE, Président de l'Association « La Diane Chasseresse », David SAUVAT, Maire de Saint-Sauves et de nombreux chasseurs.

La cérémonie s'est clôturée par le pot de l'amitié et comme toujours, dans une ambiance conviviale.



ATELIER TRICOT/ **COUTURE**



Depuis quatre ans, l'atelier fonctionne le lundi et le vendredi de 14h00 à 17h00, Place du Portique, au-dessus de l'Apamar.

Sept à huit tricoteuses et (ou) couturières participent et partagent leur savoir dans une ambiance chaleureuse. Les personnes intéressées, même débutantes sont les bienvenues.



L'association ID et Echanges qui se consacre à la peinture (pastels, acryliques, huiles, aquarelles, etc...) se réunit tous les jeudis après-midi de 14h à 17h30. Notre groupe se compose de 6 fidèles adhérentes qui expriment leur créativité dans une ambiance conviviale et sympathique. Une exposition clôture la fin de l'année pour faire découvrir notre travail. Si vous souhaitez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous

vous accueillerons.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas contacter:

Martine COISPLET 06 60 40 60 21



REGLES d'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'échanger la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux dispensés d'autorisation

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination locaux existants. création d'ouverture, ni de création de niveau supplémen-
- les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 12 m de hauteur et 5 m² au
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80m

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 5 à 20 m² de plancher surface de (extension*, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement, et modification de façade,
- •percement d'une ouverture agrandissement ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- de locaux existants.
- de clôture,
- les piscines dont la couvertu- $10 \text{ à } 100 \text{ m}^2$).
- construction d'équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, obligatoire à architecte. pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,

Dans le périmètre de protection de monument historique, les travaux suivants sont également soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine.
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine,

*<u>Le décret n° 2011-1771 du 5</u> <u>décembre 2011</u> relatif aux formalités à accomplir pour les constructions travaux sur existantes a été publié au journal officiel le 7 décembre 2011. Il est entré en vigueur le 1er janvier 2012. Celui-ci a principalement pour effet de simplifier les procédures d'une actuelles en relevant le seuil de la déclaration préalable de 20 m² à 40 m² uniquement pour les projets d'extensions des constructions existantes situées • changement de destination dans les zones U des communes couvertes par un plan • construction ou modification | d'occupation des sols ou un plan local d'urbanisme.

•les adjonctions de parements, | Toutefois, par exception à la règle précitée, les projets re est inférieure à 1,80 m (de d'extension dont la surface totale (existante + extension) dépasse les 150 m² resteront soumis à permis de construire, et seront soumis au recours



Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

Toutefois, par exception à la règle précitée (Le décret n° <u>2011-1771 du 5 décembre</u> 2011), les projets d'extension dont la surface totale (existante + extension) dépasse les 150 m² resteront soumis à permis de construire, et seront soumis au recours obligatoire à architecte.

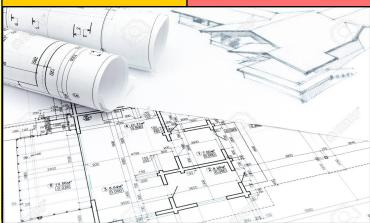
Dans tous les autres cas, et en dehors des zones U, le champ général d'application permis de construire et de la déclaration préalable maintenu. Par conséquent, dès lors qu'un projet de construction excèdera 20 m² de SP ou ES une demande de permis de construire devra être déposée.

Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'adminispeut tration ordonner l'interruption des (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action réparation devant tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou conformément à permis de construire.



Identification Obligatoire



Le 03 octobre 2018, la commune de Saint-Sauves d'Auvergne a signé une convention avec l'Association Protectrice des Animaux de Gerzat. En effet, et afin de répondre aux obligations qu'impose l'article 211-24 du Code Rural, à savoir, prendre toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats, le Conseil Municipal a décidé la création d'une fourrière pour animaux par une délibération en date du 28 septembre 2018 et a choisi de déléguer cette fourrière à l'APA.

Les animaux retrouvés errants seront capturés et conduits au refuge. Dès lors, ils seront sous la responsabilité de cette association. Si les animaux sont identifiés, conformément à l'article 211-25 du Code Rural, l'APA s'engage à rechercher et aviser le propriétaire dans les meilleurs délais. Si l'animal n'est pas réclamé par son propriétaire, à l'issue d'un délai de garde de huit jours francs ouvrés, il est considéré comme abandonné.

<u>Pour plus de renseignements, veuillez contacter :</u>

l'APA, lieu-dit Les Bas Charmets 63360 GERZAT 04 73 91 35 36



Oui peut vendre un chien ou un chat?

Les éleveurs et les établissements de vente (animaleries) sont les seuls personnes autorisées à vendre des chats et des chiens. Est considéré comme un éleveur toute personne vendant au moins un animal issu d'une femelle reproductrice lui appartenant.

Les obligations des éleveurs : se déclarer à la chambre d'agriculture pour obtenir un numéro SIREN, disposer des connaissances et des compétences requises, disposer de locaux conformes aux règles sanitaires et de protection animale (arrêté ministériel du 3 avril 2014), vendre des animaux identifiés et âgés de plus de huit semaines.

Quelles règles pour les annonces de vente?

<u>Vendeurs</u>, vous devez obligatoirement mentionner sur tout annonce de vente de chiens ou de chats : le numéro SIREN, l'âge des animaux à céder, le numéro d'identification ou celui de la mère, l'inscription ou non à un livre généalogique, le nombre d'animaux de la portée.

<u>Acheteurs</u>, soyez vigilants et vérifier que toutes ces informations sont bien mentionnées dans l'annonce!

Quelles démarches au moment de la remise de l'animal à son nouveau propriétaire? Le vendeur doit fournir: une attestation de cession, un document

Le vendeur doit fournir: une attestation de cession, un document d'information sur les caractéristiques et les besoins de l'animal, un certificat vétérinaire attestant du bon état sanitaire de l'animal, le document d'identification de l'animal.

<u>Tous les bénéfices des ventes</u> (dès le premier animal vendu) <u>sont soumis à l'impôt sur le revenu au titre des bénéfices</u> <u>non commerciaux et doivent donc être déclarés.</u>

Comment faire des dons d'animaux?

Les dons ne nécessitent pas de se déclarer et d'obtenir un numéro SIREN. Il convient toutefois de respecter les mêmes obligations lors des publications d'annonces que pour les ventes, l'annonce doit clairement indiquer la mention <u>« gratuit »</u>, seuls les animaux identifiés et âgés de plus de huit semaines peuvent être donnés, le donneur doit également fournir un certificat vétérinaire au nouveau propriétaire.

Ouelles sanctions?

Elles peuvent aller jusqu'à <u>7 500 euros d'amende</u> en cas de non immatriculation avec un numéro de SIREN, <u>750 euros</u> en cas de non respect des mentions obligatoires sur les annonces.

Nouveau: Accueil Centre des Finances Publiques du Mont-Dore

A compter du 1° janvier 2019, un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous est mis en place au centre des finances publiques La Bourboule - Le Mont-Dore.

Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer inutilement et, si cela s'avère nécessaire, en leur assurant d'être reçu sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant préalablement pris connaissance de leur dossier et muni des pièces utiles.

Pour les questions d'ordre fiscal, les usagers souhaitant bénéficier de cette réception personnalisée, particuliers ou professionnels sont invités à prendre rendez-vous sur le site **impots.gouv.fr** (rubrique « **contact** »), mais également par téléphone ou au guichet de leur centre des finances publiques.



Rappel: Recensement Militaire



Le recensement militaire des jeunes de 16 ans est une formalité obligatoire et doit se faire en Mairie.

Une pièce d'identité est nécessaire ainsi que le livret de famille.

Une attestation est délivrée au recensé : cette attestation est indispensable pour l'inscription à divers examens dont celui du permis de conduire.

Défibrillateur : Gestes qui sauvent



Lorsqu'une personne s'effondre et ne montre aucun signe de vie : elle est en arrêt cardiaque. Dans ce cas, il faut appeler les secours. En attendant leur arrivée, il faut masser le cœur pour oxygéner. Le massage cardiaque est à ce stade indispensable et vital. Lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque de survenue brutale, le cœur peut être relancé par un choc électrique délivré par un défibrillateur.

Sur la commune, un défibrillateur est disponible et accessible 24H/24 dans le hall d'entrée de la MARPA.



Informations Pratiques

La Station d'Epuration n'est pas une poubelle!!!



Nous attirons votre attention sur l'utilisation de la Station d'Epuration. Plusieurs incivilités ont été observées, soit par volonté malveillante soit par méconnaissance : les employés ont retrouvé des lingettes de nettoyage, une bouteille de shampoing et même une serpillère!!!, retenus et obstruant le dégrilleur.

Toutes ces choses bouchent et endommagent les installations. Ceci a des répercussions financières importantes pour la commune.

De plus, nous vous demandons de penser à l'employé qui entretient la station et de respecter son travail. Certains produits ne doivent pas être déversés dans la station :

- tous les produits avec une croix noire sur fond orange
- tous les produits pétroliers (white-spirit, pétrole, huile de vidange)
- les résidus de peinture
- les lingettes de nettoyage
- l'eau de javel en grande quantité (préférez les pastilles pré dosées)
- les préservatifs
- les protections féminines (serviettes, tampons...)
- les cotons tiges
- les huiles de fritures
- à bannir : purin, lisier



Démarches administratives



- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire et l'établissement de cartes grises sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS »
- Je me rends sur https://permisdeconduire.ants.gouv.fr ou https://immatriculation.ants.gouv.fr.
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.
- Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.





Les dépôts et retraits des Cartes Nationales d'Identité se font désormais à la Mairie de Rochefort-Montagne, exclusivement sur rendez-vous :

- <u>pour les Cartes Nationales d'Identité :</u> lundi 13h-17h / mardi 8h-12h et 13h-17h / mercredi 13h-17h
- Pour les Passeports : vendredi 8h-12h et 13h-17h

Prendre rendez-vous au 04 73 65 82 51

Dates à retenir

FESTIVITES 2019

Mars

Vendredi 1 : Concert gratuit de fin de stage - CNIMA

Dimanche 3 : Concours de Belote - Club des Dores

Dimanche 10: Thé Dansant - Club des Dores

Samedi 23: Loto - Amicale des Sapeurs Pompiers

Samedi 30 : Repas - La Diane Chasseresse

Avril

Du lundi 8 au samedi 13 : Spectacles scolaires et Maternelles - Dômes Sancy Artense

Vendredis 19 et 26 : Concert gratuit de fin de stage - CNIMA

Mai

Samedi 11 : Soirée Théâtrale avec les Baladins - Buvette et vente de pâtisserie au profit du Club des Dores

Samedi 25 : 10 ans de la Médiathèque

Juin

Vendredi 21 : Fête de la Musique - Municipalité + CNIMA

Samedi 22 : Concours de Pétanque - Association La Pétanque Saint-Sauvienne

Samedi 22 et dimanche 23 : Fête de la St-Jean

Dimanche 23 : *Apéro-Barbecue - Comité des Jeunes*

Dimanche 23 : Randonnée et Trail - Association des Parents d'élèves

Iuillet

Date à définir: Journée des peintres dans la rue

Vendredi 5 : Fête de l'Ecole- Ecole et Association des Parents d'Elèves

Dimanche 7 : Vide grenier et exposition de voitures anciennes - Rétro Auto Moto

Dimanche 14: Remise des cocardes - Commune

Vendredis 19 et 26 : Concert gratuit de fin de stage

- CNIMA

Samedi 27 : Concours de Pétanque - Association La Pétanque Saint-Sauvienne

Août

Vendredi 9 au dimanche 18 août : *Exposition - Esprits Créatifs*

Vendredi 16 : Concert gratuit de fin de stage - CNIMA

Samedi 17 et dimanche 18 : *Fête de la Rosière* **Vendredi 23 :** *Concert de fin de stage - CNIMA*

Septembre

Dimanche 15 septembre : 1° fête de la randonnée et de la nature - Commune

Octobre

Samedi 12 et Dimanche 13 : Foire artisanale et commerciale du Grand Sancy - Pôle Activité Sancy Ouest

Dimanche 20 : Concours de belote - Club des Dores

Novembre

Samedi 9: Bourse aux Vêtements - Association des Parents d'Elèves

Dimanche 10: Repas dansant - Club des Dores

Samedi 23: Concours de belote - Entente Sportive St-Sauves / Tauves

Décembre

leurs manifestations.

Samedi 14 : Marché de Noël - Municipalité

Samedi 21 : Bal - Comité des Jeunes

Remerciements

Des remerciements chaleureux sont adressés aux personnes qui se sont investies dans l'organisation des diverses manifestations. En prévision des prochains bulletins, les associations et bénévoles sont invités à communiquer à la Mairie leurs actions avec quelques photographies et le calendrier de

État Civil 2018

Dans la limite des avis d'Etat Civil reçus en Mairie et selon le souhait des intéressés de faire ou ne pas faire paraître l'information.

NAISSANCES

Camylla, Rose VERNY- le 15 février - de Ludovic VERNY et Annabelle RABETTE - Liournat Thylio, Fernando DE SA FATOUX - le 3 avril - de Emmanuel DE SA et Jennifer FATOUX - Rue Simone Veil Albane, Eva, Axelle VEDRINE- le 13 août - de Romuald VEDRINE et Julie MERELLE - Choriol Léna FARIA - le 19 novembre - de Jérémy FARIA et Camille COUILLIN - Rue de La Banne d'Ordanche

MARIAGES

Thierry, Jean, Emile VERGNAUD et Emeline JOUANNIQUE – le 2 juin

Mickaël, François, Jean MOULIN et Anaïs BEAUQUEL - le 23 juin

Dominique VASCONCELOS et Carry, Anne, Audrey MARCHE - Le 4 août

Teddy, Pierre CLAMADIEU et Gaëlle, Hélène, Alice CHAIGNEAU - Le 18 août

Gilles, René, Guy GATIGNOL et Muriel GONDAT - Le 25 août

Yann, Albert, Alexandre BOURDIN et Nadia BENSALEM - Le 15 septembre

Jean-Michel, Marcel BOURDIN et Cécile, Isabelle DUPUIS - Le 15 septembre

Quentin, Jean, Matthieu ASTARIE et Olivia, Marie, Simone DELARBRE - Le 6 octobre

DECES

Guillaume Lucien VERNET - le 8 février - MARPA - Rue Simone Veil

Jean-Claude CHASSAGNE - le 16 février - Chez Moulin

Marcelle Marie-Thérèse DESCOEUR, veuve MOULIN - Le 31 mai - Le Baguay

Michel Marcel Mathieu DUCAT - le 26 août - Rue des Lavandières

André Jean Baptiste VEDRINE - le 03 novembre - Châteauneuf

Jean Marie Antoine CHASSAGNE - le 25 novembre - Le Petit Baguay

Ginette, Madeleine JAUBERT, épouse BRUT - le 12 décembre - Choriol

Jean-Louis, François GUILLAUME - le 23 décembre - rue de La Banne d'Ordanche

En Bref à Saint-Sauves



Comme vous le savez, le 2 septembre 2017 la commune a accueilli le 42° concours de la race Salers du Puy-de-Dôme. Malgré une météo capricieuse, cette manifestation a eu un énorme succès. En quelques chiffres, ce concours, c'était un budget d'environ 30 000€, plus de 600 repas servis, un record de participation d'éleveurs : 21 venus de tout le département avec 201 bêtes en concours. Ce succès, nous le devons aussi aux nombreux bénévoles, aux services techniques et aux 8 associations (RAMSS, Le Comité des Jeunes, La Pétanque Saint-Sauvienne, PASO, le RC Sancy, E3ST, La

Chasse, et ID et échanges). Merci à tous ces bénévoles qui n'ont pas compté leur temps et leur implication permettant une organisation sans faille. Nous n'oublions pas non plus les différents propriétaires qui ont mis à disposition leurs terrains permettant que le concours se déroule dans des conditions parfaites et en toute sécurité.

L'Association Saint-Sauves Salers 2017 a décidé de partager les bénéfices entre les 8 associations participantes. C'est pourquoi, la mairie de Saint-Sauves d'Auvergne ainsi que l'Association Saint-Sauves Salers 2017 a convié les différents acteurs de ce succès à la Remise des Chèques du Concours Départemental de la Race Salers le 25 mai 2018. La remise des chèques s'est fait autour d'un apéritif dinatoire offert par la Municipalité.

Ainsi, chaque association participante s'est vu remettre la somme de 403,10 €.

RALLYE EDSR 63

10 juin 2018





Le Rallye EDSR 63 a fait une halte le 10 juin dans notre commune.

Des démonstrations ont eu lieu sur le parking de la Salle des Fêtes afin de promouvoir la prévention routière des motards.

Merci à nos partenaires













63950 Saint-Sauves d'Auvergne Tel: 04.73.81.10.33 Fax: 04.73.81.02.27 www.hotel-poste-st-sauves-63.eu











E-mail: coudert.tp@wanadoo.fr Site: www.coudert-tp.fr









Chez Marie

Pizza à emporter 06.80.89.05.23

(Ouvert toute l'année)

Jeudi: Bourg-Lastic 17h/21h

Vendredi: Tauves 17h/21h Samedi: St Sauves 17h/21h

17h/21h















Présci l' Art Esthétique

Ganne-Ferrade 63950 Saint Sauves



Dimanche: Bogros



Mise en page : Ghislaine MANRY

Impression: Multicolor **SAINT-SAUVES**

Tirages: 1000 exemplaires.

Dépôt légal: février 2019 -Mairie de Saint-Sauves d'Auvergne.

SAINT-SAUVES D'AUVERGNE





'Atelier Laine claudine-lassalas@orange.fr

04 73 22 05 20





